



Faire avec, et pour la jeunesse

Les questions de jeunesse traversent l'ensemble des politiques publiques de la Région : éducation, culture, sport, économie, formation, mobilité, santé, etc.

Au travers de ses responsabilités en matière d'éducation dans les lycées, dans les CFA ou bien encore dans l'enseignement supérieur, elle peut accompagner les jeunes dans des parcours de réussite, aux côtés des acteurs de la communauté éducative. **Elle doit aussi agir en direction de l'ensemble des jeunes** : les jeunes qui décrochent, les jeunes qui sont sans emploi et les jeunes actifs.

Les chiffres sont inquiétants : dans notre région, 20% des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté. C'est donc avec le souci d'une **totale solidarité avec ceux qui font face à des difficultés**, que la Région doit également agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie, pour un accès à la formation et à l'emploi.

Mais quelles que soient les mesures que la Région peut prendre en faveur de ces jeunes, ce qui est essentiel, c'est de **considérer la jeunesse dans sa capacité à élaborer l'avenir** et non comme un problème qu'il conviendrait de traiter. Les images véhiculées au travers des médias et des discours politiques tendent plutôt à vouloir « traiter les problèmes de la jeunesse », plutôt qu'à imaginer la manière dont il est possible de construire avec eux et de trouver des réponses à leurs préoccupations.

Cette phase de la vie correspond à une phase d'expérimentation et de confrontation aux réalités de notre monde, de plus en plus complexe. Elle est aussi une phase de grande créativité, de goût prononcé pour le débat, pour la réflexion et l'action.

Faire le pari de la jeunesse, c'est faire avec les jeunes, plus que pour les jeunes. C'est leur laisser de la place et ne pas seulement leur demander de la gagner. C'est reconnaître leurs projets, leurs questionnements, leur capacité d'engagement.

Nos propositions portent ces ambitions : l'émancipation, la place accordée, la solidarité et la coopération.

Renforcer le dialogue avec les jeunes

1 - Renforcer le rôle de la Conférence régionale de la jeunesse : toutes les délibérations qui concernent la jeunesse seront soumises pour avis et des débats associant des élus régionaux, des représentants de la CRJ, du CESER seront organisés.

2 - Soutenir les mouvements d'éducation populaire dans leurs actions permettant la mobilisation des jeunes (manifestations, expériences démocratiques, etc).

3 - Associer les lycéens et apprentis lors des projets d'aménagement de leurs établissements au même titre que la communauté éducative.

4 - Concevoir des outils d'information en direction des jeunes, avec des jeunes, notamment la CRJ.

Lutte contre le décrochage et la précarité

5 - Généraliser la garantie jeunesse : engagement d'offrir un stage, une formation ou un emploi dans les quatre mois suivant la déscolarisation ou la perte d'emploi.

6 - Etudier la possibilité de mettre en place **un revenu d'autonomie** (dans le cadre d'une étude plus large sur le revenu universel d'existence)

7 - Conforter les dispositifs de **lutte contre le décrochage scolaire**

8 - Renforcer l'action des **missions locales** en direction des jeunes du milieu rural.

Soutenir les initiatives des jeunes

9 - Une majoration de 10% de l'aide apportée dans le cadre du dispositif "ID'en campagne" et "ID'en ville" pour des projets associant des jeunes (dans la conception et la réalisation).

10 - Développer le **dispositif "Cit'lycée"** sur l'ensemble du territoire et conforter les dispositions "Lycéens Citoyens" ; étendre ces dispositifs à la vie étudiante.

11 - Doubler le budget "**Aux Arts Lycéens**" pour revenir à une enveloppe similaire à celle existant en 2014.

12 - Lancer un appel à projets "**les jeunes s'engagent pour le climat**" pour soutenir les initiatives contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

13 - Accompagner les **jeunes créateurs d'entreprise**, en particulier dans le champs de l'ESS.

Soutenir les projets de mobilité régionale, européenne et internationale des jeunes

14 - Encourager les projets d'échanges de jeunes entre territoires de la Région : week-ends découverte, séjours "découvre ta région" etc.

15 - Conforter "Parcours d'Europe" pour les lycéens et apprentis, encourager en particulier les projets de réciprocité entre établissements.

16 - Mettre en place des **bourses "mobilité européenne et internationale"** (hors projet scolaire). Encourager en particulier ces expériences dans des parcours d'insertion professionnelle en lien avec les missions locales et autres acteurs de l'accompagnement : service civique, Service volontaire européen, etc.

Soutenir les activités transitoires vers l'emploi : stages, montage de projets, volontariats, chantiers, etc.

17 - Accompagner les territoires et les acteurs de la jeunesse, dans **la mise en place de plateformes** pour accéder à ces expériences.

18 - Travailler sur la reconnaissance des **acquis de ces expériences**.

Accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne

19 - Faciliter leur mobilité : gratuité des transports scolaires, encourager les initiatives pour les mobilités locales dans le cadre des CRST (10% pour les mobilités locales) en intégrant les enjeux spécifiques de la mobilité des jeunes ; développer des solutions de covoiturage couplées à une solution transports collectifs.

20 - Mettre en place un **tarif unique TER Centre pour jeunes de – de 26 ans** : 8 € pour les trajets occasionnels ou 15 € pour un aller-retour.

21 - Faciliter leur accès au logement : développer la plateforme e-logement, intégrer la problématique du logement des jeunes dans les CRST, soutenir des projets de coopératives d'habitat jeunes ou d'habitat partagé, etc.

22 - Faciliter l'accès à la culture et au sport : chèque CLARC étendu aux activités sportives, doublement du budget du dispositif "Aux arts lycéens et apprentis".

23 - Poursuivre les **actions de prévention santé** : lycées, CFA, centres de formation, universités.

Citoyenneté

24 - Mettre en place en lien avec les lycées et les mouvements d'éducation populaire, une **semaine d'éducation citoyenne** pour l'ensemble des élèves de seconde (après l'arrêt des cours en juin) : réalisation de projets collectifs, rencontre avec des acteurs locaux, éducation à l'usage numérique et aux médias...

25 - Encourager **la participation des jeunes aux projets de solidarité internationale** : dispositifs de volontariats internationaux, projets lycéens et apprentis, étudiants, etc

Liste soutenue par :

